que nécessitait sa situation. M. le docteur Lepoutre avait été requis par M. le commissaire de police du 3e arrondissement.

Un accident d'usine. — Une bobineuse du peignage Vinchon, Valentine Deleville, s'est blessée, au bras, en nettoyant son métier. M. le docteur Derville lui a donné ses soins. L'état de la blessée est aussi satisfaisante que possible.

Un industriel de Roubaix avait oublié dans une voiture du car à vapeur son porte-monnaie contenant une soixantaine de francs. Le conducteur, M. Jules Magnien l'a trouvé et s'est empressé de le remettre au dépôt où il a été rendu au propriétaire.

Un logeur de l'estaminet Bayart, rue de la Chapelle-Carette, a été arrêté hier, comme inculpé dans une grave affaire de mœurs.

Fantaisie d'ivrogne. — François T..., un peintre, de la rue Saint-Laurent, cité Saint-François était rentré ivre, dimanche soir, chez lui.

Une idée singulière lui vint : il amoncela, au milieu d'une chambre, les effets d'habillement de toute la famille, et voulut y mettre le feu.

On réussit à l'en empêcher. La police fut prévenue à temps.

Un petit garçon de trois ans, Jules Van Oschelaere, a profité de l'absence de sa mère pour s'approcher d'un chaudron d'eau bouillante qu'on avait imprudemment déposé sur le sol.

Il est tombé dans le chaudron et s'est brûlé grièvement aux jambes. Toutefois, son état n'inspire pas d'inquiétudes.

Le carrousel de Lys-lez Lannoy. — Le carrousel de Lys-lez-Lannoy, organisé au bénéfice des pauvres par un comité présidé par M. Jules Verriest et M. Oscar Salembier, a eu lieu dimanche; 125 cavaliers y ont pris part. Le cortège s'est formé, à 4 heures, à la *Justice*, et s'est dirigé vers la place où se trouvait la piste. Les prix ont été vivement disputés. Voici les résultats :

1er prix, Jean Pollet, de Mont-St-Hubert; 2e, Glorieux, de Coyghen; 3e, Louis Spriet, d'Annappe; 4e, Duquennoy, Touffiers; 5e, Bourgois, Pecq; 6e, Louis Bricourt, d'Hem; 7e, René Pluquet, d'Hem; 8e, Doutreligne, de Néchin.

Surprises : 1re, Plouvier Désiré, Leers (France); 2e, Plouvier Désiré, Touffiers; 3e, Carré Louis, Lys-lez-Lannoy; 4e, Parent Gustave; [illegible] 5e, Picavet Eloy, Leers (France).

Le carrousel n'a été terminé qu'à neuf heures et quart. Aujourd'hui lundi, un second carrousel est offert aux amateurs.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FILS DE BELGES. — Vient de paraître : la convention conclue entre la France et la Belgique pour mettre fin aux difficultés résultant de l'application des lois qui règlent le *service militaire* dans les deux pays. En vente, librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve à Roubaix, et 42, rue des Poutrains, à Tourcoing.

TOURCOING

LES PROCESSIONS. — Le *Nord* et le *Petit Nord* en seront pour leurs excitations haineuses. La procession du Saint-Sacrement a parcouru nos rues, dimanche matin sans que le plus léger incident ait été soulevé.

C'est à travers une foule respectueuse, nous dirons même recueillie, que le cortège, plus nombreux et plus imposant que jamais, a suivi l'itinéraire que nous avons indiqué.

S'il y a eu un coup monté, les instigateurs de ces menées d'une loyauté douteuse ont été arrêtés par l'excellente attitude de la population.

Une fois de plus le bon sens tourquennois a fait justice de provocations bien maladroits.

Messieurs les radicaux croient pouvoir traiter notre ville en pays conquis. Ils oublient sans doute que, si, en matière politique, la masse électorale manifeste parfois ses préférences pour telle ou telle forme de gouvernement, elle a la *faiblesse* de rester fidèle aux traditions religieuses. Nous constatons que le machiavalisme jacobin a été déjoué hier : son but, la suppression des processions, n'est pas atteint, s'avouera-t-il vaincu?

A propos des concours de pigeons. — Notre excellent confrère M. Jules Rosoor, directeur de la *Revue colombophile* vient de flétrir dans sa dernière chronique les manœuvres déloyales employées par certains amateurs trop alléchés par l'appât du lucre.

Nous croyons devoir citer quelques passages de cet article. Notre confrère fait allusion à certaine fraude récemment commise ici qui a fort ému le monde colombophile : il s'exprime ainsi :

« ...Nous manquerions à notre devoir si nous ne fustigions pas, comme elles le méritent et sans nous arrêter à n'importe quelles considérations, les manœuvres inavouables au moyen desquelles certains colombophiles violent la justice et l'honnêteté pour s'accaparer les prix, comme les pick pocket enlèvent votre porte monnaie.

» Nous ne ferons pas de personnalité. L'indignation publique a déjà fait justice de ces coupables escamoteurs; elles les a pour toujours cloués au pilori.

» Plus que jamais nous devons chercher à tenir secrètes les opérations du marquage, autant pour les organisateurs que pour les amateurs qui prennent part au concours. »

M. Rosoor constate que le démon du jeu intervient trop souvent dans ces luttes pacifiques, et il entre dans de très sérieuses considérations dont on appréciera toute la portée :

« Evidemment le soupçon n'atteint pas ceux qu'on sait incapables de fraudes. Néanmoins il est urgent que le marquage secret oblige à marcher droit ceux qui se dérobent facilement.

» Et si nous allions au fond des choses, nous serions amenés à condamner la trop grande part qu'on fait aux jeux d'argent, dans nos luttes pigeonnières.

« Certainement chacun est libre de délier ou de resserrer les cordons de sa bourse. Mais nous pensons que plus on joue d'argent, moins on goûte les agréables distractions du Sport. »

Et plus loin :

«Ce n'est encore que peu de chose quand celui qui perd son argent a le moyen de payer ses caprices. Mais c'est qu'il n'en est pas toujours ainsi.

» Et puisque nous sommes sur ce chapitre, nous irons jusqu'au bout sans mâcher les mots.

» En élevant les mises des concours pour avoir l'air de donner de gros prix d'honneur, système qui consiste à reprendre d'une main ce que l'on donne de l'autre, en créant des poules exhorbitantes, on a tenté beaucoup de gens, qui gagnent laborieusement un maigre salaire dont la famille réclame à bon droit la grosse part, à en distraire plus qu'ils ne devraient le faire, pour engager le samedi soir leurs pigeons au concours.

» Dans ces conditions l'âpre désir du gain, l'appréhension de perdre en quelques minutes le fruit des sueurs d'une semaine, troublent l'amateur et lui enlèvent tout plaisir. »

Nous sommes complètement de l'avis de notre confrère et nous croyons qu'il est urgent de réagir contre cette funeste tendance, dans l'intérêt même du sport colombophile. DE L'EPINETTE

Chronique colombophile. — Résultat du concours de Chantilly, 21 mai, organisé pour le *Sticky l'Eclair*, établie chez Aug. Decock *au Chevalier Vert*, rue de Tournai, 58.

20 paniers de concours, lâcher à [illegible] h. 30, vent Nord-Est, convoyeur Degrendèle.

Ce concours est public sans garantie d'erreurs ou omissions.

1er prix, Verkamer, Tourcoing; 2e, Jonglez, id.; 3e, L. Roussel, Sapin-Vert; 4e, Lambot, Tourcoing; 5e, Foucart, id.; 6e, Leclercq, id.; 7e, Waetjens, id.; 8e, Vermeulin, id.; 9e, Duprez, Bondues; 10e, Baudouin, Tourcoing; 11e, Welcomme, id.; 12e, Macs, id.; 13e, Castel, Blanc Seau; 14e, Desmaecker, Tourcoing; 15e, Aerens, Roubaix; 16e, J.-B. Lesaffre, Tourcoing; 17e, Leclercq, id; 18e, Descamps, id.; 19e, L. Vanreux, id.

20e prix, Hansenne, Tourcoing; 21e, Liagre, id.; 22e, Corbu, id.; 23e, Deherripon, id.; 24e, Dutilleul, id.; 25e, Duconombier, Sapin-Vert; 26e, Bernard, Tourcoing; 27e, Dekoukere, id.; 28e, Bourgeois, id.; 29e, F. Lemaire, id; 30e, Desroyette, id; 31e, A. Delannoy, id.; 32e, Vankeynol, id.; 33e, Bernard, id; 34e, Cornard, id.; 35e, Dekimpe, id.; 36e, Massart, id.; 37e, Debaudringhien, Roncq; 38e, id., Tourcoing; 39e, Delobel, id.

40e prix, Varmersche, Tourcoing; 41e, Démarcq, id.; 42e, Vancompot, id.; 43e, Dhal, id.; 44e, Dessauvages, id. 45e, Découvelaere, id; 46e, Dutilleul, id.; 47e, Vanmeene, id.; 48e, Salembier, Roubaix; 49e, Fertinax, Tourcoing; 50e, Dobignies, id.; 51e, Lefebvre, id.; 52e, Looridan, id.; 53e, Fleurquin, id.; 54e, Desnoyettes, id.; 55e, Vanneck, id.; 56e, Desbonnet, id.; 57e, L. Lefebvre, id.; 58e, Dutilleul, id.; 59e, Verkamer, id.

60e prix, Desreumon, Tourcoing; 61e, Lambot, id.; 62e, Vandeveide, id.; 63e, L. Lefebvre, id.; 64e, C. Duck, id.; 65e, Salembier, Roubaix; 66e, Hanssenne, Tourcoing; 67e, Catel, Blanc Seau; 68e, Dubar, Tourcoing; 69e, Dugauquier, id.; 70e, Lerouge, id.; 71e, Bataille, id.; 72e, Ed. Six, id.

Prix de séries. — 1re série de 3 pigeons, Leclerq; 2e, Verkamer; 1re série de 2 pigeons, Lambot; 2e, Bernard; 3e, Catel; 4e, Debaudringhien.

Séries d'honneur (montre or : Lambot.

Poules hors concours : Poules à 3 francs, Rousselle; Fleurquin; Catteau t.-P)

Le premier pigeon a acquis une vitesse de 909,57 mètres à la minute, le dernier 812.06.

LILLE

L'élection sénatoriale du Nord. — On lit dans le *Nord* :

« Une réunion de délégués sénatoriaux radicaux de Lille et du département a eu lieu, hier à Lille.

» Les membres présents ont décidé, à l'unanimité, de s'en tenir à la décision prise par le Congrès radical tenu, le 5 mars, au Tivoli Lillois et dans lequel la candidature du citoyen Giard à l'élection du 21 juin prochain a été unanimement acclamée.

» En conséquence, le citoyen Giard a été invité à poser sa candidature, dans le plus bref délai possible. »

Les noces d'argent de l'association des comptables et employés de l'arrondissement de Lille. — L'Association des comptables et employés de commerce de l'arrondissement de Lille a fêté dignement, hier, sa vingt-cinquième année d'existence. Le concert donné au Grand-Théâtre, à trois heures, a été fort beau. Malgré la température exceptionnelle, la vaste salle était littéralement comble.

La musique municipale de Loos a exécuté, sous la direction de son excellent chef, M. Delestraint, quelques morceaux choisis.

On a entendu ensuite : Mlle Adriaens, cantatrice, élève de Mme Marie Sasse, qui a bien chanté l'air de la *Reine de Saba*; M. Libert, un baryton de la bonne école, ancien élève du Conservatoire, qui débutera prochainement au théâtre, sur l'une de nos premières scènes de province; M. Dreux, un violoncelliste de talent; M. P. J..., de l'Odéon, un diseur que le public a vivement applaudi; les mandolinistes lillois, dont les fantaisies ont été très goûtées, et enfin M. H. Rutteau, le comique bien connu, dont le succès a été très vif.

Après le concert, un banquet a réuni à l'hôtel Villeroy, rue des Prêtres, les membres de l'association. La salle avait été décorée avec un goût parfait. A la table d'honneur on remarquait MM. Ricard, conseiller de préfecture, représentant le préfet empêché; Brunet, adjoint au maire de Lille; V. Robert, président de l'Association; P. Jolly, vice-président; L. Bigo, secrétaire; Brouta, Brunswick, Decourcelles, Descarpentries, membres du conseil; les représentants de la presse et quelques artistes qui avaient prêté leur concours au concert.

Voici le menu du banquet, qui a été, de l'avis général, excellemment servi :

Potage
Consommé russe
Hors d'œuvres
Beurre, radis, crevettes
Relevés
Poisson, sauce hollandaise
Pommes flamondes
Entrées
Contre filet jardinière
Rôti
Poulets de grains
Salade pommée
Jambon de Hambourg
Dessert
Gâteaux
Fromages divers
Fruits et desserts variés

Au dessert, quelques toasts à l'Association ont été portés, notamment par MM. Ricart et Brunet. M. Robert y a éloquemment répondu.

Les régates de Lille. — Hier ont eu lieu les régates internationales que nous avions annoncées. Le succès de ce genre de sport va toujours en grandissant, grâce aux efforts et aux constants progrès de nos sociétés nautiques. Cette année, le public était des plus nombreux.

Dès deux heures la foule affluait en masse compacte vers la porte d'eau. Ce n'étaient que piétons désireux de jouir des émotions du sport, voitures de maîtres et modestes fiacres bondés de joyeux voyageurs.

A trois heures, les tribunes étaient littéralement assiégées.

Une tente était établie en face de l'estrade du jury; l'excellente fanfare du 16e bataillon de chasseurs à pied que dirige avec talent M. Baron s'y était installée; elle a fait entendre, pendant la durée des régates, ses pas redoublés les plus entraînants.

L'organisation qui, l'année dernière, présentait quelques lacunes, ne laissait, cette fois, rien à désirer.

Les commissaires ont déployé la plus grande amabilité dans leurs difficiles fonctions.

Le jury était composé de : MM. Auguste Fièvet, président du *Sport nautique*; Delattre, membre du *Boulogne Club*; Dehon, de l'*Union nautique de Valenciennes*; Beernaert, du *Club de Gand*; Victor Haager, du *Club de Bruxelles*; Rambure, le champion de France, du *Sport de Valenciennes*; Frankee, de Bruges; Surrot, d'Amiens.

A trois heures un quart, la sonnerie électrique qui remplace avantageusement le coup de feu a annoncé la première course.

Voici les résultats :

1re course, réservée aux rameurs n'ayant jamais obtenu de 1er prix. — Embarcations de plaisance, à clains, 2 rameurs en pointe et en couple. Parcours, environ 1,500 mètres, 2 virages.

1er prix, une médaille d'argent, 3 insignes et 25 fr., *Sans façon*, cercle de l'aviron de Roubaix, 8,4". — 2e prix, une médaille d'argent et 3 insignes, *Frascati* société des régates gantoises, 8,10". — 3e prix, une médaille de bronze, *Miaou*, sport nautique de Lille, 8,13".

2e course. — Yoles-Gigs (Juniores), 2 avirons de pointe. Parcours, environs 1.500 mètres, 2 virages.

1er prix, une médaille d'argent, 3 insignes et 100 francs, *Double vue*, Union nautique de Valenciennes, 6,46". — 2e prix, une médaille d'argent, 3 insignes et 50 fr., *Pas pressé*, Boulogne Club, 6.49". — 3e prix une médaille de bronze et 3 insignes, *Sans souci*, Rowing-Club de Menin, 6,51".

3e course. — Yoles-Gigs (Juniores). - 2 avirons de couple. — Parcours, environ, 1,500 mètres, 2 virages.

1er prix, une médaille d'argent, 1 insigee et 50 fr. à *Aspic*, Cercle de l'aviron de Roubaix, 6'50". — 2e prix, une médaille d'argent, 1 insigne et 20 fr à *Paulette*, Sport nautique de Valenciennes, 6.56". — 3e prix, une médaille de bronze et 1 insigne à *Flanchard*, Sport nautique d'Amiens, 7'.

4e course — Yoles-Gigs (Seniores). — 2 avirons de pointe Parcours, environ 1,500 mètres; 2 virages.

1er prix, une médaille d'argent, 3 insignes de 150 fr. à *Vartje Knap*, Sport nautique de Bruges, 6 57" — 2e prix, une médaille d'argent, 3 insignes et 50 fr. à *Myosotis*, Union nautique de Calais, 7,3". — 3e prix, une médaille de bronze et 3 insignes à *Vengeur* Société des régates Gantoise, 7,5".

5e course. — Périssoires (assis). Parcours, environ, 1.500 mètres, 2 virages, 1er prix : Une médaille d'argent, 1 insigne et 50 fr. à *Tabarka*, sport nautique d'Amiens, 8,39'. — 2e prix, une médaille d'argent, 1 insigne et 25 fr. à *Pile ou face*, Royal sport nautique de Bruxelles, 9 60". — 3e prix, une médaille de bronze et 1 insigne à *Espoir*, stand club de Lille, 9 20".

6e course. — Yoles-Gigs (Juniores). 4 avirons de pointe, parcours environ 3000 mètres, 4 virages.

1er prix, une médaille de vermeil, 5 insignes et 200 fr., à *La Tulipe*, Union nautique de Calais, 13,41'. — 2e, une médaille d'argent, 5 insignes et 75 fr., à *Clair de Lune*, Sport nautique de Lille, 13,42'. — 3e, une médaille d'argent et 5 insignes, à *Patriote*, Sport nautique d'Amiens, 13,50'.

7e course. — Embarcations de tous genres et de toutes constructions, bordant 2 avirons de couple. (Seniores).

1er prix, une médaille de vermeil, 1 insigne et 75 fr., à *Nenuphar*, sport nautique de Bruges, 7,7". — 2e, une médaille d'argent, 1 insigne et 25 francs à *Arlequin*, sport nautique d'Ostende, 7,16". — 3e, une médaille de bronze et 1 insigne, à *Flanschard*, sport nautique d'Amiens, 7,17".

8e course. — Yoles gigs (Seniores). — 4 avirons de pointe. — Parcours, environ 3,000 mètres, 4 virages.

1er prix médaille de vermeil grand module, 5 insignes et 500 fr. à *Violetta*, Union nautique de Calais, 12 59. — 2e prix, médaille d'argent, 5 insignes et 150 fr. à *Egalité*, société des Régates gantoises. 13 80". — 3e prix, médaille d'argent, 5 insignes et 50 fr., à *Bluet*, Sport nautique de Bruges, 13'7".

9e course. — Périssoires à obstacles. — Parcours, 600 mètres, 1 virage,

1er prix, un insigne et 20 fr. à *Rat-d'eau*, Société des Régates gantoises. — 2e prix, un insigne et 10 fr. à *Tabarka*. Sport nautique d'Amiens. — 3e prix, une surprise, *Espoir*, Star-Club de Lille.

Après la course n° 3, différentes contestations ont surgi parce que les équipes qui ont couru la seconde épreuve ont mis près d'une minute de plus que leurs collègues de la première.

Les représentations des équipes ont fait diverses observations au jury et prétendu que le chronomètre officiel retardait.

A la dernière course, *Espoir* du *Star-Club* en voulant passer la poutre, a cassé sa pagaie et il est resté un instant en détresse; mais au moment où *Torpilleur* de la même société a voulu tenter le passage, le canotier d'*Espoir* s'est emparé de la pagaie de son collègue et a continué la course; il est arrivé troisième.

Tous les coureurs de la dernière course ont pris différents bains qui ont provoqué les accès d'hilarité du public.

A huit heures moins vingt les régates étaient terminées.

Le *retour* a été des plus brillant, de nombreuses personnes étaient venues dans les allées du Bois-de-Boulogne assister au défilé.

Les régates de l'année 1888 peuvent compter parmi les plus belles qu'on ait vues à Lille et nous sommes persuadé que ce succès ne fera que croître encore.

Revue des territoriaux. — M. le colonel Royer a passé en revue dimanche matin, à huit heures, sur le Champ-de-Mars de la citadelle, le 4e bataillon du 1er régiment territorial d'infanterie, bataillon qui accomplit en ce moment une période d'instruction de treize jours.

Dès sept heures et demie, les quatre compagnies étaient rangées en bataille entre le chemin de la citadelle et le magasin à fourrages, face à l'avenue des Marronniers. A 7 heures 50, M. le colonel Royer réunit les officiers placés sous ses ordres et leur donne ses dernières instructions. Puis les tambours battent et la revue commence aussitôt. Le colonel passe devant le front des compagnies au port d'armes, examinant chaque homme en détail.

Le bataillon va ensuite se masser près du magasin aux fourrages, puis le défilé commence : bien qu'ils soient depuis quelques jours à peine au régiment, les territoriaux ont marché avec la crânerie de soldats exercés.

Un grave accident à Saint-André. — Un accident des plus graves s'est produit samedi, sur la route de Wambrechies à Saint-André.

Un détachement du 19e régiment de chasseurs à cheval revenait vers Lille après une manœuvre en campagne, quand entre Wambrechies et Saint-André, l'officier qui dirigeait le peloton commanda « Au galop ». Les cavaliers lancèrent leurs montures à fond de train et le détachement prit le galop soulevant sur son passage un épais nuage d'une aveuglante poussière.

Par malheur, un cultivateur de St-André avait abandonné devant les bâtiments de sa ferme un grand chariot : les premiers cavaliers arrivèrent sans avoir aperçu cet obstacle et quelques chevaux tombèrent. L'un des chevaux, celui qui se trouvait au bord du premier rang, se jeta sur le lourd véhicule, lançant au loin son cavalier, qui eut une épaule démise; quant au cheval, il se fit des contusions tellement graves qu'il dût être abattu sur l'heure. Les autres n'ont reçu que des contusions sans grande gravité. M. le docteur Châtain, médecin-major du 19e, a donné ses soins au blessé.

CONCERTS ET SPECTACLES

Le concert des Amateurs Tournaisiens de dimanche soir. — Magnifique exécution du *Désert*. Tous les assistants sont sortis émerveillés. Nous reviendrons en détail sur cette soirée, dont la première partie a fort goûtée.

Tous les artistes, choristes et instrumentistes, ont droit aux plus vifs éloges. OCTAVE.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Tourcoing, 2 juin 1888.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Permettez-moi d'emprunter la publicité de votre estimable organe pour répondre, en quelques lignes, aux mensonges et aux insanités que renferme, à mon adresse, le dernier numéro du *Cri du Travailleur*.

L'article auquel je fais ici allusion n'a qu'un défaut : c'est d'être absolument fantaisiste. Je défie, d'ailleurs, l'ex-pensionnaire de la prison de Louvain et du Palais de justice de Lille, qui l'a inspiré — j'ai nommé Ferdinand Demay et non Lemay, ainsi qu'on l'a imprimé volontairement ou par erreur — de citer à l'appui du moindre fait articulé par l'honorable journaliste, le témoignage d'une seule personne digne de foi.

Je ne veux pas ni abaisser à me justifier, n'aimant personnellement que la discussion loyale et courtoise, mais pour l'édification du public, je ne crois pas me montrer bien exigeant en demandant, une fois pour toutes, la publication, dans le *Cri du Travailleur*, du casier judiciaire de mes accusateurs en regard du mien.

A bons entendeurs, salut!

Veuillez, agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, mes bien sincères et très respectueuses salutations. J.-B. LECLERCQ,
13, rue des Orphelins.

PETITE CORRESPONDANCE

A un ancien musicien à Roubaix. — Il faudrait signer votre lettre.

NORD

L'élection de Bouchain. — Nous avons raconté dans quelles conditions cinq des conseillers municipaux de Bouchain, tous opportunistes avaient donné leur démission, pour empêcher la formation de la municipalité de cette ville.

Le préfet du Nord s'était empressé d'accepter, dans les 24 heures, ces cinq démissions.

De nouvelles élections avaient lieu, hier dimanche.

Aucun des démissionnaires n'a été réélu. Au contraire, quatre conservateurs ont été nommés et le cinquième, resté en ballottage, sera certainement élu au second tour.

Le conseil municipal de Bouchain se composait après le 13 mai de onze conservateurs et de cinq opportunistes. Il se compose actuellement de quinze conservateurs et, dans huit jours, il se composera de seize de nos amis.

Violent incendie à Curgies. — Dans la matinée de samedi, vers huit heures et demie, un violent incendie s'est déclaré dans l'ancienne sucrerie de M. Stiévenard, à Curgies : les flammes ont envahi très rapidement tous ces anciens bâtiments qui étaient remplis de fourrages. Les ouvriers de la fabrique de boutons Bert, de Jenlain, sont arrivés très rapidement sur les lieux, ainsi que la pompe du fort de Curgies : celle-ci fut manœuvrée par six soldats du 127e régiment d'infanterie.

Deux maisons couvertes en chaume et situées à 150 mètres du foyer de l'incendie ont été détruites par un incendie allumé par les étincelles.

Quant à la sucrerie, il n'en reste plus que quatre grands murs noircis. Les pertes sont considérables.

Dunkerque. — Favorisée par un temps splendide, la procession de l'église Saint-Eloi, a eu lieu dimanche, avec l'éclat accoutumé.

Les rues, sur tout le parcours, étaient brillamment décorées et le cortège religieux était véritablement resplendissant.

PAS-DE-CALAIS

Louise Michel dans le Pas-de-Calais. — On annonce que Louise Michel, la célèbre révolutionnaire, entreprendrait sous peu une tournée de conférences dans le Pas-de-Calais.

L'ascenseur des Fontinettes. — L'inauguration officielle de l'ascenseur des Fontinettes aura lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, le dimanche 8 juillet prochain, sous la présidence de M. Delmas-Montaud, ministre des travaux publics.

Ce magnifique appareil, qui fait le plus grand honneur à M. Gruson, ingénieur en chef des ponts et chaussées qui en a dirigé l'exécution, fonctionne aujourd'hui à la satisfaction générale : tous les bateaux du canal de Neuffossé passent maintenant par l'ascenseur et gagnent ainsi au moins une journée. A la date actuelle, environ mille bateaux ont déjà franchi l'appareil.

BELGIQUE

Les élections communales de Mouscron

du dimanche 3 juin 1888

Au scrutin

9 heures.

L'appel commence dans les trois bureaux. Le premier est présidé par M. Debié, juge à Courtrai; le deuxième, par M. Degrave, juge à Furnes; et le troisième, par M. Van Langenhove, juge à Mouscron; au moment de constituer ce dernier, un incident se produit.

Les plus jeunes électeurs qui étaient dans la salle, se présentent comme scrutateurs; ils doivent être admis de droit. M. Van Langenhove, arguant qu'il s'agit, non d'une nouvelle élection, mais d'un ballotage, refuse ces scrutateurs et prétend reconstituer le bureau avec les anciens éléments. Une protestation a été annexée au procès-verbal.

Les électeurs viennent nombreux. La bataille sera chaude; pas de bruit, tout est calme. Trois placards libéraux sont promenés près des bureaux.

11 heures.

A l'appel, les abstentions ne sont pas nombreuses; mais on ne veut pas perdre une voix. Aussi, les voitures roulent-elles dans toutes les directions et les chefs de sections recherchent-ils les retardataires.

Par ci par là, des groupes discutent sur l'issue de la lutte. La note dominante et l'impression du moment c'est que M. Crombeck passera avec deux catholiques.

12 heures.

Le scrutin est fermé. On n'a pas constaté plus de vingt abstentions. Les électeurs qui n'habitent pas Mouscron, ceux du Hainaut et même du nord de la Flandre sont venus nombreux accomplir leurs devoirs civiques. La ville est toujours calme.

Le dépouillement

Les scrutins ont été centralisés dans le premier bureau où l'on procède à leur dépouillement. L'opération se fait lentement.

3 heures.

Des groupes commencent à circuler dans les rues et se portent sur la Grand'Place. *Au Cercle catholique* et au *Laboureur*, rendez-vous libéral, règne une grande animation. Le bleuet — l'insigne libéral — est attaché à de nombreuses boutonnières.

4 heures.

On commente les résultats soi-disant connus. La première impression se maintient : deux catholiques et un libéral. La bière, la chaleur et l'impatience aidant les têtes s'échauffent et déjà on brandit les cannes, on se lance des défis, on engage des paris. Des groupes de libéraux parcourent les rues en brailliant. Une foule de gens qui paraissent animés des plus mauvaises dispositions se tient sur la place.

A 4 heures 1/2, les électeurs qui remplissent l'hôtel de ville, deviennent bruyants. M. Debié fait évacuer la salle de dépouillement. Notre reporter, qui traverse, à ce moment, la grand'place, est accueilli par une bordée de sifflets dont le nombre augmente à chaque minute. C'est un charivari étourdissant. Les cris de : A bas le *Journal de Roubaix*! A bas Reboux? remplacent bientôt les sifflets.

Notre reporter est suivi par plus de deux cents personnes qui l'accablent d'injures de toutes sortes; on va même jusqu'à le frapper. Et la police assiste impassible à cette scène. Notre reporter requiert alors deux gendarmes qui opèrent plusieurs arrestations.

Quelques minutes après, une scène analogue se reproduit, et, cette fois, les agresseurs sont les porte-drapeaux du parti libéral.

On craint de plus grands désordres. La gendarmerie de Mouscron a été renforcée; des gendarmes sont venus d'Avelghem, de St-Genois et de Courtrai.

Proclamation du scrutin

A 4 h. 1/2, M. Debié, du haut de l'Hôtel-de-Ville, proclame le résultat suivant :

Inscrits, 1.030. — Votants, 985

Libéraux		*Catholiques*	
MM. CROMBEKE	477 ÉLU	MM. BUSCHAERT	468 ÉLU
BENTEIN	469 ÉLU	MARHEM	465
DESPREZ	461	PARMENTIER	464

Ces résultats sont accueillis par les bravos enthousiastes des libéraux.

Troubles, bagarres et manifestations

6 heures.

Une bagarre se produit sur la Grand'Place. Des coups sont échangés. La gendarmerie est réquisitionnée. Une brigade de 25 hommes, sous le commandement de M. Candaele, commandant à Mouscron, débouche au trot sur la place et est accueillie par les cris de : Vive la police! A bas la calotte!

La foule s'apaise subitement; le lieutenant commande demi tour et les gendarmes se retirent. Le désordre recommence bientôt de plus belle, et il se produit alors ces scènes de « septembriseurs » dont la ville de Bruxelles a été si souvent le théâtre.

Deux à trois cents émeutiers assiègent le local du cercle. Des pavés sont lancés dans les fenêtres du rez-de-chaussée, dont tous les carreaux sont bientôt brisés. Les personnes qui se trouvaient à l'intérieur s'étaient réfugiés au premier étage.

On parvient à fermer les volets. Les vitres du premier étage sont à leur tour mises en pièces par les émeutiers. Toutes indemnités que supporteront les contribuables, grâce à l'incurie de la police. Des jeunes gens sortant du cercle à la débandée parviennent jusqu'à la gendarmerie où ils réclament vainement le concours de la force publique; le lieutenant qui seul a le droit de donner des ordres ne s'y trouve pas.

Les libéraux parcourent la ville tambour en tête, des balais sur l'épaule, escortant des individus teints en bleu. Les manifestants brisent les vitres des maisons de quelques catholiques. Les libéraux hurlent devant le cercle, dans les fenêtres duquel on met des bottes de foin imbibées de pétrole.

Les personnes qui se trouvent à l'intérieur arrivent heureusement à les éteindre.

Les désordres ont duré jusqu'à une heure avancée de la nuit. On annonce que de nouvelles manifestations se préparent pour aujourd'hui lundi.

Les élections provinciale du dimanche 3 juin. — *St-Josse ten-Noode.* — Les radicaux passent à 600 voix de majorité.

Namur. — 7 libéraux passent avec 5 conservateurs.

Eghezée. — 1 catholique élu.

Houffalize. — Victoire catholique.

Avesnes. — 1 catholique passe.

Seneffe. — 1 catholique élu.

Herve. — 1 catholique élu.

Victoire des catholiques excepté à Namur où ils perdent 7 sièges.

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 2 et 3 juin 1888

VERSEMENTS :

Roubaix	Samedi.	35 déposants	10 nouveaux		10,978 —
	Dimanche	146	81	»	24,900 —
Lannoy.	»	0	» 0	»	[illegible]
Croix .	»	7	» 1	»	897 —
		Total des versements.			36 775 —

REMBOURSEMENTS :

Roubaix	Samedi.	35	rembour.	effectués.	15,983 63
	Dimanche	78	»	»	26,353 10
Lannoy	»	0	»	»	[illegible]
Croix .	»	7	»	»	8,300 —
		Total des remboursements			50,641 73

Les opérations du mois de juin sont suivies : à Roubaix, par MM. Victor Glorieux et Alexandre Cateaux, directeurs, et MM. F. Eloy et Henri Hoffmann, directeurs-adjoints. A Lannoy, par M. Mulle-Gadenne. A Croix, par MM. A. Redonsel et J. Delescluse.

Ordre du service. — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les *dimanches de 9 heures à 11 heures*, les *samedis*, de *9 heures à 10 heures 1/2* (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches*, à *11 heures 1/2*, les *samedis*, à *10 heures 1/2*, 8 jours après la demande. *Le Caissier*, FERMONT.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 3 juin.* — Berthe Vanderhaeghen, rue Bernard, 22. — Berthe Noël, rue de Lannoy, cour Bouvier, 1. — Georges Vanhamme, rue Sébastopol, cour Saint-Martin, 5. — Raymond Wydauw, rue de l'Epeule, cour Desreuseaux, 50. — Madeleine Vandeweghe, rue Daubenton, 83. — Léon Billouez, rue de Soubise, cour St-Jean, 30. — Albert Oosterlinck, rue de la Chaussée, 333. — Germaine Berlemont rue Cuvier, 2. — Blanche Delmée, rue Voltaire, cité du Beau-Chêne, 14. — Berthe Duchatel, rue d'Alma, fort Frasez, 47 bis. — Achille Vandenbulcke, rue Bayard, 45. — *Publications de mariages du 2 juin.* — Henri Ramadan, 28 ans, visiteur de pièces, domicilié à Wattrelos, et Laure Bouchery, 25 ans, repasseuse, domiciliée à Roubaix. — Louis Lagniez, 30 ans, maréchal ferrant, domicilié à Roubaix, et Marie Debrot, 31 ans, sans profession, domiciliée à Tourcoing. — Louis Watine, 32 ans, rentreur, rue du Fontenoy, 33, et Marie Smeeters, 32 ans, dévideuse, rue de la Banque, 41. — César Claebots, 20 ans, trieur, rue des Longues-Haies, cour Desrumeaux, 3, et Cécile Lefebvre, 22 ans, encaisseuse, rue de Soubise, 17 — Achille Crochon 24 ans, teinturier, rue de Lannoy, fort Despretz, 13, et Julie Vanhoorne, 19 ans, soigneuse, rue de Lannoy, fort Despretz. — Désiré Leclercq, 21 ans, marchand de charbon, rue du Parc, 17, et Joséphine Dumont, 33 ans, visiteuse de pièces, rue de la Barbe d'Or, 5. — Henri Plamont 24 ans, marchand boucher, domicilié à Lille, et Angèle Leman, 21 ans, sans profession, rue Neuve. — Emile Dejans, 24 ans, domestique, boulevard de Metz, 5, et Maria Declercq, 25 ans, servante, boulevard de Metz. 9. — Richard Moulart, 26 ans, tisserand, rue d'Antoing, cour Orange, 1, et Marceline Leman, 32 ans, journalière, rue d'Antoing. — Alexandre Liebert, 35 ans, teinturier, rue de Lannoy, et Marie Dernoncourt, 26 ans, journalière, rue de Lannoy. — Fidèle Lepers, 37 ans, dégorgeur, rue du Fort, cour Saint-Pierre, 2, et Juliette Ramu, 26 ans, ménagère, rue du Fort, cour Leplat, 4. — Pierre Vanderborght, 23 ans, teinturier, rue du Fort, 44, et Maria Fourneau, 29 ans, soigneuse, rue Lavoisier, 26. — Achille Huys, 25 ans, tisserand, rue Valion, 7, et Philomène Libeer, 24 ans, tisserande, rue de Wagram, 4. — Cyrille Buthoo, 23 ans, domestique, rue du Chemin de Fer, cour Desrousseaux, 1, et Irmine Deboosère, 29 ans, journalière, rue du Chemin de Fer, 44. — *Déclaration de décès du 2 juin.* — Marie Vanacker, 70 ans, ménagère, rue de la Barbe d'Or, cour Wagnon, 7. — Malvina Pontier, 22 ans, bobineur, rue de l'Ermitage, 55. — Gabrielle Duhamel, 2 ans, rue de la Limite, maisons Dhalluin, 3. — Félicien Cattelain, 77 ans, sans profession, rue de l'Epeule, 81. — Claude Dugauquier, 21 jours, rue Decrème, 213. — Maria Deneve, 36 ans, journalière, rue des Fleurs, 29. — Justine Heimpens, 18 jours, rue Sainte-Elisabeth, cour veuve Wissand, 2. — Louis Loridant, 3 mois, rue de Naples, cour Lemaire. — Albert Louwagie, 7 mois, rue de Lannoy, 472. — Delbar, présenté sans vie, rue du Fort, cour Thomas, 8. — Henri Vanlanghem, 7 ans, rue de la Clef, 15. — Maria Lesaffre, rue du Duc, 8.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille Félix CATTELAIN qui, par